Les couloirs desservant les salles de classes. Celles-ci sont éclairées doublement, en second jour et par des baies côté cour.

IVR11_20197500891NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation